

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

*Pour publication immédiate*

Le 9 mai 2019

**Le Protocole parlementaire pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique a été officiellement présenté**



**PROTOCOLE PARLEMENTAIRE POUR LA  
RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE ET  
L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

CONFORME AU CADRE D'ACTION DE SENDAI POUR LA  
RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE 2015-2030



Le 14 mars dernier, le [Protocole parlementaire pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique](#) a été présenté à l'occasion de la 4<sup>e</sup> rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas. Le protocole a pour but d'orienter le travail parlementaire afin de répondre aux besoins nationaux en matière de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique. Le document est le fruit d'une collaboration entre ParlAmericas et le Bureau régional pour les Amériques du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR).

Ana Belén Marín, membre de l'Assemblée nationale de l'Équateur, vice-présidente du Réseau parlementaire sur le changement climatique de ParlAmericas pour l'Amérique du Sud et promotrice de la loi sur la gestion du risque de son pays, a souligné que « l'objectif du document est de fournir aux parlements de tout le continent un outil au diapason des principes du Cadre de Sendai visant à contribuer au dialogue législatif et à l'échange de bonnes pratiques concernant l'élaboration et la modification de mesures législatives relatives à la réduction, à l'atténuation et à la gestion des risques de catastrophe ».

Le protocole est divisé en deux chapitres. Le premier présente des propositions de mesures parlementaires en lien avec les fonctions parlementaires d'adoption de législation, de surveillance, ainsi que les débats et l'approbation des budgets nationaux. Le deuxième chapitre fournit des explications détaillées sur chacune des priorités du Cadre de Sendai et précise leur pertinence pour les parlementaires.

Selon Raúl Salazar, chef du Bureau régional pour les Amériques du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, « d'importants progrès ont été réalisés dans de nombreux pays,

qui ont élaboré des cadres réglementaires fondés sur une approche exhaustive de gestion des risques de catastrophe, conformément aux recommandations du Cadre de Sendai. Il est important que les pays de notre région poursuivent leurs efforts afin d'intégrer la réduction des risques de catastrophe à leurs cadres législatifs et réglementaires nationaux et locaux, puisque ceux-ci permettent aux secteurs public et privé de faire progresser la gouvernance du risque et de renforcer leurs institutions et leurs mécanismes afin de bien orienter, coordonner et surveiller les efforts de réduction des risques de catastrophe et les politiques publiques connexes ».

« Les catastrophes entraînent des millions de personnes dans la pauvreté chaque année, compromettant ainsi le progrès, la paix et la sécurité, ce qui engendre des coûts se chiffrant en milliards de dollars. Les recherches scientifiques indiquent que les changements climatiques augmenteront la fréquence et l'intensité des catastrophes d'origine naturelle », a indiqué l'honorable Robert Nault, député du Canada et président de ParlAmericas. « C'est pourquoi les outils tels que ce protocole sont si précieux pour les parlementaires. En effet, ceux-ci nous donnent l'information dont nous avons besoin pour mieux concevoir et faire approuver des lois et exiger des comptes de nos gouvernements quant à la mise en œuvre de ces lois, afin de nous assurer que nous prenons les mesures nécessaires pour réduire considérablement les risques de catastrophe. Le moment est venu de passer à l'action. Nos citoyens s'attendent à ce que nous agissions et nous devons livrer la marchandise ».

Le protocole est disponible en [français](#), [anglais](#), [espagnol](#) et [portugais](#).

Pour plus d'information concernant les travaux de ParlAmericas sur les changements climatiques, [cliquez ici](#). Pour plus d'information sur le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), [cliquez ici](#) (en anglais seulement).

**ParlAmericas** est une institution promouvant la diplomatie parlementaire au sein du système interaméricain. Composée des 35 législatures nationales en Amérique du Nord, du Centre et du Sud, ainsi que des Caraïbes, ParlAmericas promeut un dialogue politique coopératif, facilite l'échange de meilleures pratiques et produit des ressources personnalisées pour aider les parlementaires dans leur travail. Le Secrétariat international de ParlAmericas siège à Ottawa, au Canada. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.parlamericas.org](http://www.parlamericas.org) ou écrivez à [info@parlamericas.org](mailto:info@parlamericas.org)

**Le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe** a été créé en décembre 1999 et a pour mandat de servir de centre de coordination visant à assurer la coordination et les synergies entre les activités axées sur la réduction des risques de catastrophe. Il soutient la mise en œuvre, le suivi et la révision du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 (Cadre de Sendai), adopté le 18 mars 2015 lors de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, tenue à Sendai, au Japon.